



Personnes autorisées à venir chercher votre enfant sur les temps périscolaires

Noms Prénoms	Tél portable	Lien avec l'enfant	A prévenir en cas d'urgence
			<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
			<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
			<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
			<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
			<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

- Autorisez-vous votre enfant à être photographié et/ou filmé ? OUI NON
 Autorisez-vous votre enfant à repartir seul sur les temps périscolaires ? OUI NON

Recevoir sa facture par mail

Simple, gratuit, sécurisé et accessible à tout moment, optez pour les factures électroniques et faites un geste pour l'environnement.

En adhérant à ce service, vous recevrez vos factures **uniquement par courriel** à l'adresse communiquée dans votre espace famille. Penser juste à bien vérifier que votre adresse courriel est valide (dans votre espace famille « démarches administratives, changement de mail ») et assurez-vous aussi que nos adresses : deaj@ville-saint-avertin.fr et diffusion@espace-citoyens.net ne soient pas considérées comme un SPAM.

Souhaitez-vous recevoir votre facture par mail ?

oui non

Adresse pour accéder à l'Espace Famille :

<https://ville-saint-avertin.espace-famille.net/ville-saint-avertin>

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur ce bulletin.

Date :

Signature :

BULLETIN D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE 2019-2020

à retourner à la Direction Service à la Population
 de la mairie de la ville de Saint-Avertin avant le **05/07/2019**

Il est temps d'inscrire votre (vos) enfant(s) aux différentes activités périscolaires pour l'année 2019-2020 proposées par la ville (restauration scolaire, accueil périscolaire matin et soir, étude, accueil du mercredi)

Rappels :

- Vous pouvez inscrire votre (vos) enfant(s) au transport scolaire uniquement en mairie à partir du 2 juillet 2019 ;**
- Courant septembre 2019 le calendrier d'inscriptions pour l'ACM Cangé sera disponible sur l'Espace Famille et affiché dans les écoles.**

Penser à nous fournir au plus tard à la rentrée l'attestation d'assurance extra-scolaire 2019-2020 de votre enfant (qui vous sera aussi demandée à l'école), ainsi que la Fiche Sanitaire téléchargeable sur l'Espace Famille (page d'accueil avant de vous connecter)

Pour Information : grille tarifaire 2018/2019 des activités périscolaires à titre indicatif dans l'attente des nouveaux tarifs 2019/2020.

Objet	Caractéristiques	unité	€uros ou %
ACM Cangé/Bellerie petites et grands vacances	Habitants de SAINT AVERTIN		
	Tarif plancher	Par heure	0.34€
	Tarif plafond	Par heure	1.74€
	Habitants HORS COMMUNE		
	Tarif plancher	Par heure	0.34€
	Tarif plafond	Par heure	2.54€
Accueil périscolaire	Tarif plancher	Par heure	0.48€
	Tarif plafond	Par heure	2.12€
Mercredi	Tarif plancher	Par heure	0.34€
	Tarif plafond	Par heure	1.98€
Etude	QF < 770€	1H30	2.30€
		1H30 et 1/2h d'accueil périscolaire	3.48€
	770€ < QF > 1200€	1H30	3.03€
		1H30 et 1/2h d'accueil périscolaire	4.50€
	QF > 1169€	1H30	3.53€
		1H30 et 1/2h d'accueil périscolaire	5.34€
Restauration scolaire	repas enfant	le repas	3.70€
	repas adulte	le repas	5.40€
Transport Scolaire	Carte 2 trajets	Annuelle paiement possible en 3 fois	138€

INSCRIPTION AUX ACTIVITES PERISCOLAIRES ANNEE 2019-2020

**Les horaires d'écoles sont :
Lundi, mardi jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h45 à 16h
Mercredi de 8h30 à 11h30**

FAMILLE (nom) : MATRICULE :

NOM (de l'enfant): PRENOM :

ADRESSE :

Tél : Portable (papa):

Portable (maman) :

Adresse e-mail :

Enfant en garde alterné : oui non
(si oui, merci de prendre contact auprès de Me MANUS au 02 47 48 48 67)

PAI (Projet d'Accueil Individualisé): oui non (si oui, nous fournir une copie)

Nom de l'allocataire : N° allocataire CAF

Ecole (si déjà scolarisé) : Classe 2019/2020 :

ACTIVITES PERISCOLAIRES

Votre enfant utilisera t-il au cours de l'année 2019/2020, les activités ci-après (merci de cocher vos besoins) :

La restauration scolaire : OUI NON

L'accueil périscolaire du matin et du soir (7h30/8h30 et 16h/19h) OUI NON

L'étude : (16h/18h30) OUI NON

Accueil collectif de mineurs (mercredi) (11h30/17h avec accueil jusqu'à 18h30) OUI NON

Garderie du mercredi midi (11h30/12h30) OUI NON